

améliorer une situation économique fort instable et en même temps obtenir chaque mois pour \$2,500,000 de change étranger. Si nous voulons nous y mettre sérieusement, le ministre a là une superbe occasion de contribuer grandement à l'effort de guerre du Canada.

M. POULIOT: Le ministre a parlé tout à l'heure du comité économique qui s'est occupé de cette question. J'imagine qu'il s'agit du comité dont M. Graham Towers et M. Clark, du ministère des Finances, font partie. Est-ce exact?

L'hon. M. CRERAR: Oui.

M. POULIOT: Ces hommes ont recommandé la réduction des dépenses. Or je vais étonner le ministre en lui disant ce qu'ils entendent par le mot "économie". Ces deux fonctionnaires ont été nommés par le gouvernement Bennett. Il y a longtemps que j'attends l'occasion de raconter cette petite histoire. Je me demande si le ministre sait combien d'appareils de téléphone il y a dans l'édifice de la Banque du Canada. Il y en a 750, et 450 demoiselles ont chacune un appareil de téléphone. M. Towers conseille aux Canadiens de se serrer la ceinture, mais il touche un traitement de \$30,000 par année comme fonctionnaire. "Pratiquez l'économie, vous les Canadiens, dit-il. Quant à moi, je reçois un gros traitement et je n'ai pas besoin de faire cela." J'espère que le ministre accueillera avec un grain de sel toutes les recommandations faites par MM. Towers et Clark, ces hommes nommés par M. Bennett. Je demande au ministre des Finances de faire une petite enquête. J'ai ici une liste des appareils de téléphone en question et je vais la faire parvenir au ministre.

L'hon. M. ILSLEY: Si l'honorable député m'envoie cette liste, je l'examinerai. On m'informe que ce n'est pas une liste des appareils de téléphone, mais une liste des personnes avec lesquelles on peut communiquer par téléphone. Le nombre des appareils de téléphone n'est qu'une petite fraction de 750.

M. POULIOT: Je remercie le ministre. Je ne veux censurer aucun membre du comité, mais je tiens à dire au Gouvernement qu'il y a prodigalité. Voyez le hansard du 8 février 1937. Les membres du Parlement sont incapables d'obtenir de renseignements au sujet de la Banque du Canada. Le ministre doit se rappeler que, quand j'ai demandé si Brooks, le portier qui accompagnait M. Bennett dans son voyage autour du monde, avait été payé à même le trésor fédéral, on m'a répondu que je n'avais pas d'affaire à demander ce renseignement. C'est M. Dunning qui m'a dit cela, et même mon respectable chef, le premier ministre, m'a dit que ce n'était pas

de mes affaires. Voici une lettre écrite par un homme qui a eu une influence néfaste sur la politique canadienne, M. Charles Dunning. Voici ce qui est dit dans cette lettre datée du 1er mars 1937 et qui m'était adressée:

En réponse à votre lettre du 25 février, je dois vous faire savoir que le Gouvernement a examiné récemment la situation de la Banque du Canada à propos des choses mentionnées dans votre lettre, et qu'il a décidé qu'il doit suivre à son égard la même ligne de conduite que dans le cas des chemins de fer Nationaux du Canada. Je ne puis donc vous communiquer les renseignements demandés.

Et voilà. Nous, membres du Parlement, sommes tout autant que le ministre les chiens de garde du trésor public et nous ne voulons pas qu'un seul denier de l'Etat soit dépensé prodigalement et sans but utile. Et toutefois on empêche les membres du Parlement d'obtenir des renseignements utiles, ainsi que M. Dunning l'a fait maintes fois à mon égard. J'admets évidemment, ainsi que le ministre l'a dit que certains noms y sont répétés, mais ces cas sont très rares. Qu'en pensent les honorables députés qui sont hommes d'affaires, professionnels,—

M. le PRÉSIDENT SUPPLÉANT (M. McCann): A l'ordre. Ce dont parle l'honorable député n'a aucunement trait à la houille. Il s'agit en ce moment d'une subvention du ministère des Mines et Ressources.

M. POULIOT: Je discutais la Commission fédérale du combustible et la réduction de ce crédit. D'ailleurs, j'ai terminé mes remarques.

L'hon. M. ILSLEY: Pour ce qui est des téléphones, l'honorable député m'a fait parvenir, le 8 juillet 1940, un mémoire concernant l'annuaire de téléphone de la Banque du Canada, et je constate que la situation est telle que je l'ai décrite. J'y ai noté, à la première page, un numéro, le 361, qui apparaît neuf fois de suite en regard des noms de neuf employés. L'honorable membre y a relevé ces noms et le même numéro de téléphone un grand nombre de fois. Pour atteindre ce total de 750, il a dû faire entrer dans ses calculs les neuf fois que le numéro 361 apparaît sur la même page.

M. SOPER: L'honorable représentant de Bow-River a formulé certaines observations qui pourraient induire en erreur. On nous apprend de Nouvelle-Ecosse qu'on ne pourra obtenir de charbon néo-écossais en Ontario cette année, parce que la production totale a été réquisitionnée pour les navires marchands. On ne pourra pas acheter de charbon néo-écossais en Ontario cette année et, d'autre part, ce que l'honorable député a dit du charbon de l'Alberta n'est pas exact. Il prétend qu'on peut se le procurer à \$1.75 la